



CHEVROUX

NOUVELLES

Publication officielle de l'Administration communale de Chevroux N° 67 - juillet 2020

Mot d'humeur...

Vous n'êtes pas sans savoir que nous sommes à bout touchant avec les travaux du port et des environs.

Ce petit mot pour vous dire à quoi la Municipalité, ainsi que le personnel communal doivent faire face et sont confrontés chaque jour ou presque...



En vrac :

- ◆ Vol de poignées de porte (bloc des douches), utilisables uniquement avec les cartes du parking ;
- ◆ Coupe sauvage d'un arbre au port, parce qu'il gênait ;
- ◆ Non-respect des panneaux et règles de la circulation ;
- ◆ Parking sauvage ;
- ◆ Vol de siphon (oui, vous avez bien lu !).
- ◆ Demandes de réduction en tous genres, liées à la pandémie du COVID-19, soit parking, location, etc. ...

Remarques et incompréhensions suite aux mesures prises et liées au COVID-19, pour les travaux, la fermeture momentanée des environs du port, l'ouverture restreinte des wc publiques (1 cabine sur deux) :

- ◆ Portes des wc du port cassées à coups de pied ;
- ◆ Dépôt de déchets non conformes à la mini-déchetterie du port ;
- ◆ Conseils judicieux et remarques (pas toujours constructives) liées aux plans et travaux réalisés par des entreprises professionnelles.

Il y en aurait encore bien d'autres, mais nous pensons que vous avez déjà-là un petit aperçu...

Calendrier des manifestations

Comme vous le savez, en raison de la pandémie du COVID-19 (Coronavirus), nombre de manifestations, en accord et / ou sur avis des organisateurs, ont été ou ont dû être annulées, comme le « 1^{er} août » ; certaines seront reportées en 2021, d'autres non.

Nous pensons notamment au Chœur mixte « La Chanson du Lac », la Société de Jeunesse, la Commission « Culture & Loisirs », la société de tir d'Abbaye, le CVC (Cercle de la voile), le Motocross Club, la « Chevrotine » (Club de pétanque), le CPCP (Club de plongée) et ceux et celles qui ne seraient pas cités ici.

Comme tout le monde, nous regrettons cet état de fait, mais il en va de la santé de tous.

Voici un petit rappel des manifestations qui sont maintenues (sauf annulation entretemps) :

18 juillet Sté de Jeunesse : Watervolley

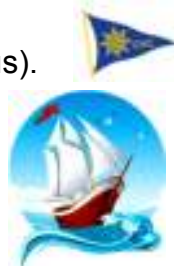


8 août Association Chevroux Paddle :
Journée d'initiation à la plage



23 août Paroisse PACORE : Fête paroissiale
(maintien de la fête et lieu : encore à confirmer)

19 & 20 septembre CVC : clôture (samedi soir fondue &
dimanche soupe aux pois offerte à tous).



**Du fait de toutes ces annulations,
la cantine ne sera pas montée cette année.**

Société de Jeunesse :



Vu la situation actuelle qui semble s'améliorer, la Jeunesse est revenue sur sa décision et a le plaisir de vous convier à sa quatrième édition du watervolley !

Il aura lieu le **samedi 18 juillet** à la plage de Chevroux.

Par ailleurs, vous pourrez venir boire un verre autour de la tonnelle ou du bar à cocktails ; des croque-monsieur et glaces maison confectionnés par la Jeunesse seront à votre disposition en cas de petit creux.

Les matchs débuteront à 13h30.

Les équipes doivent être composées d'au moins quatre joueurs, dont une fille au minimum.



L'inscription est de 40 frs par équipe.

Vous pouvez aussi utiliser les vestiaires avec douche après vos efforts.

Au vu des circonstances actuelles, les équipes seront limitées.

N'hésitez pas, inscrivez une équipe ou même plus auprès de Fabien Annen au **079 850 91 15** ou par mail **fabien.annen@hotmail.com**



Se recommande,
la Jeunesse de Chevroux

Incivilités et infractions ...

Comme évoqué en préambule, votre Municipalité constate malheureusement une recrudescence d'incivilités et de diverses infractions.



Ainsi, nous déplorons de multiples vols de jouets d'enfants du village (trottinettes, voiture télécommandée, etc.), des tentatives d'effractions au niveau des locaux sanitaires du parking du port et des rodéos sauvages nocturnes sur le parking du port.

La collaboration de tous est nécessaire pour endiguer ce phénomène inacceptable.

Nous invitons toute personne disposant d'informations au sujet d'infractions commises dans le village à se mettre en contact avec le Municipal de police ou directement avec la gendarmerie.

En vous remerciant pour votre vigilance.

Le Municipal de police
Jonathan Rey

Feux d'artifice privés du 1^{er} août

Même si la manifestation du 1^{er} août n'aura pas lieu à Chevroix cette année, la Municipalité délimitera tout de même une zone pour la mise à feu des engins pyrotechniques. Cet emplacement se situera comme d'habitude à la petite plage de Chevroix.

Durant les fêtes du 1^{er} août ou de toute autre manifestation et pour des raisons de sécurité, la Municipalité de Chevroix vous rappelle qu'il est formellement interdit d'utiliser des engins pyrotechniques en dehors des zones sécurisées prévues à cet effet.



En cas de non-respect de cette directive, la Municipalité décline toute responsabilité si un accident devait survenir.

Les contrevenants pourront être dénoncés et rendus responsables des éventuels dégâts qui seraient occasionnés.

Billets gratuits dès le 4 juillet 2020



Au vu du succès de la formule des dernières années, la Commune va à nouveau remettre, gratuitement, aux habitants de Chevroux, des billets de la LNM (Sté de Navigation Lacs Neuchâtel et Morat SA), valables sur les lignes Chevroux – Neuchâtel et retour .

Ce billet (valable 1 jour) autorise le porteur à naviguer avec les bateaux de la LNM comme suit :

Du 4 juillet au 27 septembre 2020 :

- ♦ **Course 201 Départ Chevroux 11h25 (arrivée à Neuchâtel à midi)**
- ♦ **Course 205 Retour de Neuchâtel 14h15 (arrivée Chevroux 15h25)**

Bateau à vapeur de passage à Chevroux : jeudi et dimanche

Du 4 juillet au 30 août 2020 et uniquement durant cette période :

- ♦ **Départ de Chevroux à 11h25 (arrivée à Neuchâtel à midi)**
- ♦ **Retour de Neuchâtel à 14h15 (arrivée à Chevroux à 15h25) ou Course supplémentaire n° 207**
- ♦ **Retour de Neuchâtel à 16h00 (arrivée à Chevroux à 16h35).**
- ♦ **Transport gratuit en minibus couvert : départ à 11h00 tous les jours, excepté lundi, depuis le Restaurant « La Roselière ».**

Gratuit : pour les enfants jusqu'à 6 ans et le samedi, uniquement, aussi pour les enfants de 6 à 16 ans accompagnés d'un parent à bord.



Restauration à bord possible (course n° 203 : départ à 12h10 de Neuchâtel et retour à 13h30 à Neuchâtel , permettant le retour pour Chevroux - départ à 14h15 de Neuchâtel) : réservation **obligatoire** 032 729 96 00.

Ces billets sont également, gratuitement, à disposition des locataires de places au camping communal ou propriétaires de cabanons ou chalets ; pour les habitants de la région : coût **CHF. 10.- (dix francs) par billet** (non remboursables).

Nous vous souhaitons bien du plaisir à la découverte de notre belle région.

La Municipalité



Offres de la LNM : www.navig.ch

Sortie des Aînés 2020

Comme maintes manifestations et regroupements, la Municipalité, afin de suivre les recommandations fédérales et cantonales, mais surtout de ne pas mettre en danger nos Aînés, a décidé d'annuler la sortie des Aînés 2020.

Un courrier personnel a été adressé à toutes les personnes concernées de 65 ans et plus habitant notre village.

Nous sommes en train d'imaginer, en fonction de l'évolution des mesures sanitaires en vigueur, une rencontre de nos Aînés à une date ultérieure, selon un programme qui leur sera transmis.

La Municipalité.



Tables d'hôtes à Chevroux

Pro Senectute Vaud vous propose de partager un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de « Tables d'hôtes », organisées par des bénévoles.

Comme chaque année, Mmes Margrit Thévoz et Françoise Castelain vous accueillent à domicile pour partager un bon moment et faire de nouvelles connaissances, tout en dégustant de savoureux petits plats.

Lieu Rue de la Motte 4, 1545 Chevroux

Horaire et dates à midi, les lundis
31 août, 5 octobre,
2 novembre, 7 décembre *

Participation CHF. 15.- tout compris

Renseignements & Inscriptions Mme Margrit Thévoz
079 733 39 42
jusqu'au vendredi précédant le repas



www.vd.prosenectute.ch

* Dates à vérifier préalablement
auprès de Mme Thévoz.

Pro Senectute Vaud



Pro Senectute Vaud, fondée en 1919, est une association privée reconnue d'utilité publique qui contribue au bien-être moral, physique et matériel des retraités.

Son offre de prestations est variée ; conseils, accompagnements, prévention, informations, loisirs.

Elle occupe 90 collaborateurs salariés ; son travail est complété par l'implication de quelques 500 bénévoles, indispensables au bon fonctionnement de l'institution.

Après plus de deux mois marqués par des actions particulières liées à la crise sanitaire du Coronavirus (COVID-19), Pro Senectute Vaud se réjouit d'accueillir à nouveau les seniors et bénévoles dans le cadre de ses activités individuelles ou en groupes réduits ; elle annonce le redémarrage partiel des activités de l'association.

Il convient toutefois de préciser que les modalités et dates de reprise peuvent différer selon les lieux. Les personnes intéressées sont invitées à contacter notre réception ou nos animatrices régionales pour obtenir des informations détaillées.

C'est aussi l'occasion de rappeler l'importance de ne pas assimiler l'ensemble des retraités à une population vulnérable, puisque les maladies chroniques préexistantes représentent un facteur de risque plus important que l'âge en soi.

Allez voir sur notre site internet : www.vd.prosenectute.ch

Les mesures sanitaires et de distanciation restent en vigueur.

Pour rappel, les réponses aux questions les plus fréquentes sur la reprise de la vie sociale des retraités se trouvent sur le site de l'Etat de Vaud : www.vd.ch/coronavirus-65plus.

« Coup de balai » à Chevroux

En raison du COVID-19 (Coronavirus), l'action « **Coup de balai** », prévue mardi 7 avril 2020 à Chevroux, organisée par notre Municipal - M. Jonathan Rey, en collaboration avec les maitresses d'école de Chevroux et leurs élèves, a dû est « balayée », enfin malheureusement annulée.

Une nouvelle date sera en principe agendée cet automne.



Jardin d'enfants « L'Arc-en-Ciel » Grandcour

L'Arc-en-Ciel est une petite structure d'accueil préscolaire collectif de jour. Situé à Grandcour, dans le canton de Vaud, le jardin d'enfants accueille les enfants âgés de 2,5 ans à 5 ans.

Entourés par une équipe éducative compétente et dynamique, les enfants peuvent venir passer une ou plusieurs demi-journées, du lundi au vendredi.

Les ateliers du lundi :

Un lundi par mois, le jardin d'enfants propose un après-midi thématique pour les enfants entre 2,5 et 6 ans.

Ces ateliers ont lieu à Grandcour de 14h à 16h30 et sont ouverts à tous les enfants (prix : CHF: 25.- / atelier).



Pour tout renseignement, formulaire d'inscription, convention ou autre, allez voir sur notre site : www.larcenciel.ch
ou contactez-nous par téléphone :
079 512 68 71

« Arbre des 7 ans » à Chevroux



La Municipalité informe les parents d'élèves que la plantation de l' « Arbre des 7 ans » se déroulera **samedi 14 novembre 2020 à Chevroux.**

Les informations nécessaires seront transmises en temps utile aux parents d'élèves concernés.

La Municipalité.

Hêtre heureux : atelier forêt

Un jardin d'enfants hors du commun ouvrira ses branches en août 2020.



Pour les petits aventuriers(rières) de 2 ans et demi à l'entrée à l'école (12 participants max.)

Dans la forêt, là où les aventures sont les plus folles !

Plus précisément, au canapé forestier de Gletterens (forêt du parcours Vita)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30.

Contact : atelier.foret.hetre.heureux@gmail.com

Informations : www.hetreheureux.com



Passeport Vacances 2020



Comme d'autres activités, le « Passeport Vacances 2020 » de Payerne & environs a aussi subi les restrictions dues au COVID-19 (Coronavirus) et a été annulé et reporté en 2021.

A bon entendre.

Fête du Port Chevroux en 2021



Afin d'inaugurer le nouveau port de Chevroux, un comité s'est formé pour préparer une grande fête !

Cet événement se déroulera **le week-end du 28 au 30 mai 2021**, sur la place du port et du skater-hockey.

Le comité

Pour relever ce défi, les membres du comité sont les suivants :



Président : Hervé Ranzoni

Vice-Président : Christophe Bonny

Caissier : Jérôme Vaucher-de-la-Croix

Secrétaire : Amanda Bonny

Resp. bénévoles : Mathilde Annen

Resp. technique : Simon Chuard

Resp. animation : Sébastien Rauch

Resp. médias : Julie Marion

Le programme

Vendredi 28 mai	Rencontre des communes broyardes Soirée « Schlagger »
Samedi 29 mai	Partie officielle Dîner des villageois et plaisanciers Soirée celtique
Dimanche 30 mai	Brunch lacustre

Tout le week-end, vous pourrez profiter de diverses animations et démonstrations au bord du lac pour petits et grands !

Suivi de l'évolution du programme sur : www.chevroux2021.ch

Fête du Port à Chevroux en 2021 (suite)

Concours photos « amateur »

Dans l'attente de cette manifestation, nous vous proposons de participer à notre concours de photos « amateur » !
Celui-ci est ouvert à tous.

Pour y participer, il suffit de vous rendre sur notre site internet :
www.chevroux2021.ch (rubrique « **concours photos** »)
vous pourrez vous inscrire et découvrir les conditions
du concours.

Ensuite, vous transmettez vos photos (max. 3 par personne)
à l'adresse suivante : photos@chevroux2021.ch.

Les 15 plus belles photos seront exposées tout au long
du week-end, celles-ci seront sélectionnées par un jury.
Si vous avez des questions particulières, M. Eric Bonny-Hurni répondra
par e-mail à l'adresse : photos@chevroux2021.ch

Toute l'équipe de l'organisation attend avec impatience vos
chefs-d'œuvre et vous souhaite bonne chance.

Nous contacter

Le comité organise un programme sympa pour petits et grands.
Toutefois, il reste à l'écoute et si quelqu'un à une proposition
à lui faire, il est toujours preneur !
Il suffit d'écrire à : info@chevroux2021.ch ou de le dire
à un membre du comité.

Le comité de la Fête du Port 2021 Chevroux
vous souhaite un bel été !



Canicule



Les périodes de canicule sont éprouvantes ; les seniors sont plus particulièrement touchés, mais il ne faut pas oublier les enfants !

Soyons solidaires et prêtons-leur attention.

Conseils pour tous, en cas de grandes chaleurs :

Se reposer, rester au frais, réduire l'activité physique et s'hydrater suffisamment.



Laisser la chaleur dehors, se rafraîchir.

Fermer les fenêtres, volets, stores et rideaux le jour et bien aérer la nuit.

Porter des vêtements clairs, amples et légers.

Chaleur en voiture = danger !!



Laisser un enfant ou un animal dans un véhicule en pleine chaleur peut s'avérer mortel !

Il suffit d'une température extérieure de 15°C pour que la chaleur dépasse rapidement les 50°C à l'intérieur d'une voiture.

Entrouvrir les fenêtres ne suffit pas à rafraîchir un véhicule. En quelques minutes, cela peut engendrer un coup de chaleur mortel !!!

Soyez vigilants.



Défibrillateurs à Chevroux



Comme vous l'avez constaté, les travaux à la Route du Village et Route du Port vont bon train, malgré les soucis et interruption des travaux liés au COVID-19 (Coronavirus).

Aussi, et ainsi que nous vous en avons fait part dans notre dernier journal communal « Chevroux Nouvelles n° 66 - page 21 », nous pouvons vous informer que l'installation d'un défibrillateur se fera prochainement à la Route du Village 5 (vers le pilier public du bâtiment communal).

D'autre part, après réflexion, et vu le nombre croissant de touristes à Chevroux, un 2^{ème} appareil sera également disponible au port (bâtiment de la « Capitainerie »).

Des nouvelles concernant la séance d'information à la population (utilisation et fonctionnement de ces appareils) suivront prochainement

En partenariat avec l'Association cantonale Vaudoise de samaritains (ACVS), la société APROTEC, fournisseur choisi, oeuvre pour la sensibilisation, formation aux gestes de premiers secours et réanimation grâce au certificat BLS-AED.

Cette formation (BLS-AED) peut vous apporter les connaissances nécessaires afin de pratiquer les gestes de premiers secours (alerte - massage cardiaque - défibrillation).

<http://www.aprotec.ch>

Sauvetage des faons Vaud

La Municipalité encourage les agriculteurs à faire appel à « Sauvetage faons Vaud » au moment de la fauche de leurs prairies.

« Sauvetage faons Vaud » est un regroupement de pilotes de drones, agriculteurs, chasseurs et du Service de la Faune vaudois, qui se sont donnés comme mission de sauver les faons.

En effet chaque année en Suisse, des centaines, voire des milliers de faons sont atrocement mutilés et tués par des machines agricoles au moment de la fauche.



M. Raymond Bourguignon - Président de la Fondation
rayboubou@bluewin.ch

www.sauvetage-faons-vaud.ch

90 ans de Mme Roselyne Bonny



C'est avec grand plaisir et honneur que notre Syndic - M. Jean Daniel Curchod, en compagnie de notre Vice-Syndic - M. Jérôme Schüpbach, se sont rendus le 19 février 2020 chez **Mme Roselyne Bonny**, qui a fêté ses 90 ans.

Nous lui souhaitons bien du plaisir pour la suite et surtout nos vœux de bonne santé, en compagnie des personnes qui lui sont chères.

La Municipalité



Bureau communal : périodes estivales

Nous vous informons que, sauf exception, une permanence au bureau communal sera mise en place durant les vacances d'été.

Bourse et bureau du port : notre Boursier - M. Rotzetter sera en vacances du 6 au 19 juillet 2020 ;

Contrôle des habitants et demandes de cartes d'identité : un rendez-vous préalable devra être fixé (tél. 026 667 10 05).

Merci de votre compréhension et d'en prendre bonne note.

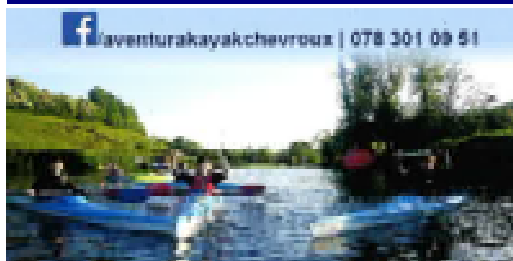


Au port de Chevroux en mai 2020



Photo R. Ansermet avec son drone /
ROANS

« Kayak » aventure - Chevroux



Comme l'année dernière, vous pouvez louer
des kayaks à Chevroux.



Renseignements et réservation :

/aventurakayakchevroux 078 301 09 51

aventurakayakchevroux@gmail.com



Ecole de Musique multisite Grandcour - Missy - Chevroux

ÉCOLE DE MUSIQUE DE
GRANDCOUR



Ecole de musique de **Grandcour**



**DÉCOUVREZ
NOS OFFRES DE
COURS SUR LE SITE**

<https://grandcour.multisite.ch>

Email: grandcour@multisite.ch

Mobile: 079 294 48 12

COURS INDIVIDUELS :

instruments à vent, percussion, batterie

COURS COLLECTIFS :

initiation musicale, musique d'ensemble

Avec le soutien de la



FONDATION
POUR L'ENVIRONNEMENT
DE LA MUSIQUE

MARCHÉ BROYARD

— Commerce de détail en ligne —

Plateforme de vente en ligne des petits commerçant·es de la région payernoise.

Le Marché Broyard vous donne accès aux produits de l'artisanat local depuis chez vous. La livraison est gratuite dès 20.- d'achat !



— www.marche-broyard.ch —

Association à but non lucratif regroupant plus de 16 commerces de Payerne et environ, fonctionnant sur le principe du bénévolat pour les livraisons.

N'hésitez pas à aller voir le site internet :
www.marche-broyard.ch

Parascolaire

Dans le dessein d'adapter l'offre et la demande, le Comité de direction de l'ASIPE va ouvrir deux prestations parascolaires supplémentaires à la rentrée scolaire d'août 2020.

Sur la commune de Grandcour, il s'agira d'un accueil parascolaire, sous forme d'unité d'accueil de la petite enfance, et sur la commune de Corcelles-Payerne, d'un accueil de midi (cantine scolaire), en attendant la fin des travaux dans le bâtiment scolaire, où s'installera un accueil parascolaire, attendu pour août 2021.

Depuis la dernière rentrée scolaire, un accueil de midi s'est ouvert à Chevroux, pour une année, grâce à une fructueuse collaboration avec le Restaurant du Port, que nous remercions vivement.

Pour compléter l'offre et tenir compte des besoins des parents, la nouvelle UAPE « Le P'tit Château » va s'ouvrir à Grandcour, avec l'appui de la Municipalité de ladite commune. Cette structure pourra accueillir au total 24 enfants de 4 à 12 ans, avant et après l'école, ainsi qu'à midi.

Les enfants des communes de Chevroux, Corcelles-Payerne, Grandcour et Missy pourront en bénéficier, en collaboration avec le réseau régional l'ARAJ, qui sera en charge, notamment, des contrats avec les parents.

En parallèle, un accueil de midi à Corcelles-Payerne permettra également aux élèves des communes précitées de bénéficier, dès la rentrée scolaire prochaine, d'une prestation de restaurant scolaire, grâce à la collaboration avec l'Auberge de la Couronne.

Des informations détaillées sont disponibles sur le site internet de l'ASIPE www.asipe-broye.ch



Sports-Loisirs à Estavayer-le-Lac



Dans peu de temps, l'école sera terminée et les vacances seront là pour que tu puisses te divertir et t'amuser !

Si tu souhaites te dépenser pendant l'été, découvrir des activités fantastiques ou simplement te faire de nouveaux amis, alors ... n'hésite pas !

Accessible à tous les enfants nés entre 2006 et 2013 (7 à 14 ans).

Demande l'accord de tes parents et inscris-toi aux semaines de Sports-Loisirs.

Bien que le COVID-19 se soit invité dans nos vies et que certaines mesures vont donner un goût un peu différent à l'édition 2020 de Sport-Loisirs, celle-ci ne va pas en être moins inoubliable pour les enfants !

1^{ère} semaine du 6 au 10 juillet 2020
2^{ème} semaine du 13 au 17 juillet 2020
3^{ème} semaine du 20 au 24 juillet 2020

Lieu de rendez-vous tous les lundis matins à 8h45 à la salle de l'Amarante à Estavayer-le-Lac.

Pour toute question, téléphoner directement au secrétariat des écoles 026 664 80 15.

Informations voir site internet commune d'Estavayer :

www.estavayer.ch/sports

Documents et coupons d'inscription disponibles au bureau communal de Chevroux durant les heures d'ouverture.



Le chlorothalonil est un fongicide utilisé depuis de nombreuses années, interdit en Suisse depuis janvier 2020, qui se dégrade naturellement dans le sol, mais génère des sous-produits de dégradations appelés métabolites. La problématique des métabolites du chlorothalonil est relativement récente, et les Cantons, en collaboration avec la Confédération, réalisent actuellement des campagnes d'analyse pour évaluer l'ampleur de cette situation. En effet, cette problématique concerne tout le Plateau Suisse de Genève jusqu'au Lac de Constance.

Dans ce cadre, les dernières analyses réalisées par le SAAV sur les points de production d'eau de l'ABV ont mis en évidence les résultats suivants :

- ♦ La teneur moyenne en métabolite du chlorothalonil R471811 (paramètre analysé depuis 2020 seulement, car jugé non pertinent précédemment) sur l'eau distribuée dans l'ensemble du réseau est de l'ordre de 0.2 µg/L, soit environ 2x la valeur autorisée (0.1 µg/L) ;
- ♦ Les teneurs des autres métabolites du chlorothalonil analysés (4 autres) sont nettement inférieures aux normes en vigueur.

Les métabolites du chlorothalonil sont sans doute présents depuis de nombreuses années déjà dans l'eau du Lac de Neuchâtel. Les filières de traitement actuelles ne permettent pas d'éliminer cette substance de façon suffisante.

Selon les informations fournies par les autorités, le métabolite R471811 ne présente pas de toxicité aiguë et avérée pour la santé ; sa toxicité ne peut pas non plus être totalement exclue, compte tenu des connaissances actuelles. Le classement de ce métabolite comme substance indésirable est donc l'application d'un principe de précaution. Les recommandations de l'OSAV à ce sujet sont les suivantes (courrier adressé aux chimistes cantonaux en janvier 2020) : « *Les métabolites du chlorothalonil ne présentent aucun danger immédiat pour la santé. Les consommateurs peuvent continuer à boire l'eau du robinet* ».

Les consommateurs peuvent continuer à boire l'eau produite par l'ABV.

Les autres paramètres analysés sont par ailleurs conformes à la législation en vigueur concernant l'eau de boisson.

En collaboration avec les services cantonaux, et en fonction des avancées techniques en la matière, l'ABV va entreprendre les démarches nécessaires à l'amélioration de cette situation.

La Municipalité

Evacuation des eaux des piscines : rappel



Conformément à notre règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux, adopté par la Municipalité le 7 décembre 1993, le Conseil général le 17 décembre 1993 et la Chancellerie du Conseil d'Etat le 16 février 1994, nous pensons utiles de rappeler certains points concernant l'évacuation des eaux de piscines.

« **Art. 36** (dudit règlement)

La vidange d'une piscine s'effectue, après arrêt de la chloration pendant 48 heures au moins, dans un collecteur d'eaux claires. Les eaux de lavage des filtres et de nettoyage de la piscine avec des produits chimiques sont conduites dans un collecteur d'eaux usées. Les prescriptions du département doivent être respectées ».

Nous précisons, que grâce à cette période de « déchloration », les eaux de baignade peuvent être évacuées sans risque d'atteinte au milieu naturel ; elles seront utilisées de préférence pour l'arrosage du jardin ou évacuées avec les eaux claires.

Merci de vous conformer à ces directives, pour le bien-être de tous.

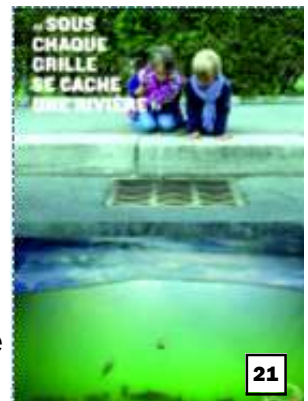
La Municipalité

Petit rappel écologique et économique

Les « petites » fuites d'eau peuvent devenir de grandes rivières ...

- ♦ 1 goutte d'eau par seconde = environ 1 litre / heure ou 9 m³ par année.
- ♦ 1 micro fil d'eau d'environ 1,6 mm de diamètre = environ 14 litres / heure ou 120 m³ par an.
- ♦ et de 2,5 mm de diamètre = environ 30 litres / heure ou 260 m³ par an.
- ♦ Le lavage des mains avec 3-4 litres / minute = environ 180-240 litres / heure.

Pensez-y, pour la sauvegarde de notre planète et le futur de nos enfants.



Plantes nuisibles à l'agriculture / feu bactérien

La DGAV (Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires) rappelle que la lutte contre les plantes nuisibles est obligatoire sur le territoire cantonal, soit : le chardon des champs, le cirse laineux, le cirse vulgaire et la folle avoine ; ces plantes doivent être éliminées avant la formation des graines.

En savoir plus → site de la police phytosanitaire :

<https://www.vd.ch/themes/economie/agriculture-et-viticulture/inspectorat-phytosanitaire/>

Chardon des champs



Cirse laineux



Cirse vulgaire



Folle avoine



Comme chaque année le SAVI rappelle le danger que représentent les plantes ornementales hôtes du feu bactérien, telles que :

- ◆ Les pommiers, poiriers et d'ornement et Nashi & cognassiers ; l'aubépine ; les sorbiers et alisiers ; les amélanchiers ;
- ◆ Les pyracanthes ; les néfliers ; les photinias.



La fiche complète avec illustrations peut être téléchargée :

<https://www.vd.ch/themes/economie/agriculture-et-viticulture/inspectorat-phytosanitaire/feu-bacterien/>

Merci d'en prendre bonne note et de vous y conformer.

La Municipalité

Services compétents en
matière de feu bactérien

VD: administrations communales
ou SCA 021 557 91 85

Certificat environnemental : déchetterie

PET-RECYCLING SCHWEIZ 

CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

**ADMINISTRATION COMMUNALE
1545 CHEVROUX**

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

4170 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2019. Ces quelques 151371 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Grâce la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:

-  **ENVIRON 12510 KILOGRAMMES DE GAZ À EFFET DE SERRE**
-  **ENVIRON 3962 LITRES DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de prolonger la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!

 **2019**


Jean-Claude Wüthli
Directeur



PET-Recycling Schweiz, Naglowisenstrasse 4, 8049 Zurich, info@prs.ch, petrecycling.ch 13118

PET-Recycling Suisse a remis, en mars 2020, à notre commune, un « certificat environnemental » pour notre précieux engagement pour la protection active de l'environnement tout au long de l'année 2019.

Poste mobile de Gendarmerie à Chevroux

But : lutter contre le sentiment d'insécurité, par la présence visible du véhicule, ainsi que de son équipage, aux endroits clés.

La présence régulière du poste mobile, avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal, renforce la sécurité publique.



Offrir aux citoyens, sur tout le territoire cantonal, les services d'un poste de Gendarmerie, comme par exemple la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.

Prochaine visite à Chevroux :

Vendredi 17 juillet 2020 après-midi.



Urgence 117

Poste de gendarmerie - Payerne 026 557 32 21

Poste mobile 079 220 24 72

079 808 50 18

Contrôle des champignons

Comme l'année passée : pas de contrôle de champignons organisé cette année.



Les personnes désireuses de faire contrôler leur récolte peuvent se rendre sur le site de l'Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons, afin de trouver le contrôleur le plus proche.

www.vapko.ch



Chasse aux sangliers - 2020



DECISION

du 7 mai 2020

sur la chasse du sanglier à l'affût et à l'approche en juin et juillet 2020

- vu l'article 3bis de l'ordonnance du 29 février 1988 sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages ;
- vu les articles 5, 6, 29 et 30 des directives du 9 juillet 2019 sur la chasse en 2019-2020 et son annexe I ;
- vu le plan de gestion du sanglier 2017-2021 du 6 octobre 2017 ;

LA SECTION CHASSE, PÊCHE ET SURVEILLANCE

décide :

Article premier.- Période et zone de chasse autorisées

¹ Compte tenu de l'importance des dommages causés aux cultures, prairies et pâturages dans plusieurs régions du canton durant ces derniers mois et de l'abondance estimée des effectifs de sanglier, la chasse du sanglier à l'affût et à l'approche peut se pratiquer sur l'ensemble du territoire aux mois de juin et de juillet 2020, y compris le samedi, à l'exception des réserves de faune fédérales et cantonales.

Art. 2.- Modalités de chasse

¹ La chasse du sanglier à l'affût et à l'approche est autorisée aux mêmes conditions que celles en vigueur dans les décisions du 9 juillet 2019 sur la chasse en 2019-2020 (chasse sans chien, hors forêt, depuis une heure avant et jusqu'à deux heures après le lever du soleil ainsi que depuis deux heures avant et jusqu'à une heure après le coucher du soleil).

² Seul le tir de sangliers de moins de 50 kg est autorisé au mois de juin.

³ Le tir des laies accompagnées de marcassins rayés est interdit.

Art. 3.- Dispositions finales

¹ La chasse du sanglier à partir du mois d'août 2020 sera réglementée par les directives sur la chasse en 2020-2021 (en cours d'élaboration).

² La présente décision est publiée dans la Feuille des avis officiels du canton de Vaud.

Direction générale de l'environnement

Direction des ressources et
du patrimoine naturels

Division biodiversité et paysage



main sûre®
SWITZERLAND

Main sûre

Notre Association est active pour l'entraide et la solidarité.

Il est important de se mobiliser pour aider nos aînés, nos proches, nos familles et toutes personnes vulnérables.

Nous proposons divers services par le biais de notre site internet, entièrement gratuit. Une mise en relation est offerte et de nombreux aidants et bénévoles sont inscrits.

POUR QUI ?
Personnes âgées
Personnes à mobilité réduite
Garde d'enfants

Notre but est d'organiser une compagnie pour toutes personnes qui peuvent rester à domicile mais qui sont seules, de venir en aide aux proches aidants afin de les soulager dans leur tâche d'assistance, etc...

Nous sommes actifs dans toute la suisse.

<http://www.mainsure.ch>

Agriviva

L'association « Agriviva » met en contact des jeunes entre 14 et 24 ans et des familles paysannes.



S'investir, rencontrer, expérimenter, est l'essentiel de ce que les jeunes vivent en s'immergeant avec « Agriviva » dans le monde de la Ferme. Ces stages contribuent à la construction de la personnalité de nos futurs citoyens.

Un petit film, présentant notre activité, est disponible via you-tube :

<https://youtu.be/L0m9cGtzhLM>

ou sur la page d'accueil de notre site : www.agriviva.ch

NOUS PROTÉGEONS
CE QUE NOUS AIMONS



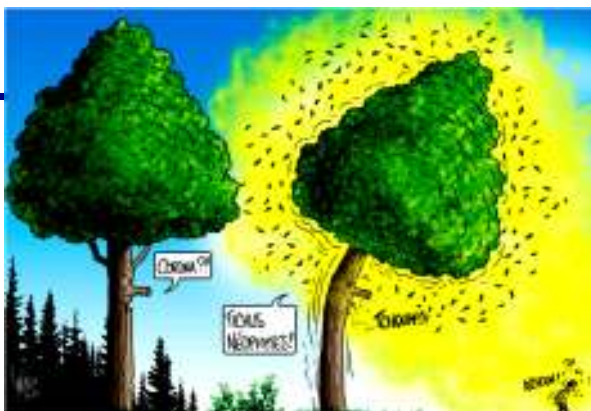
Forêt suisse

Les déchets de jardin, une plaie pour la forêt

Les plantes ornementales exotiques enrichissent nos jardins.

Mais les conséquences peuvent être dramatiques si elles parviennent en forêt.

Elles s'y comportent comme des éléphants dans un magasin de porcelaine...



Nos jardins reflorissent. En cette saison, leurs plantes ornementales font preuve d'une vive exubérance. Bien des propriétaires ignorent cependant à quel point certaines d'entre elles présentent un grave danger, aussi belles soient-elles. Exotiques, elles n'ont pas de concurrents naturels chez nous. Elles débordent facilement au-delà de la clôture du jardin et mettent en péril de précieuses espèces indigènes.

Elles peuvent aussi être porteuses de maladies et de parasites. La forêt est très touchée par ces intrusions. Lorsque ces espèces importées – on les appelle des « néophytes » – sont introduites dans les bois avec des déchets de jardin, c'est une catastrophe. Une fois dans la nature, elles deviennent difficiles, voire impossibles à éradiquer par les propriétaires de forêts et les forestiers. Hors de tout contrôle, elles envahissent l'espace et font de l'ombre aux autres plantes, en particulier aux arbrisseaux indigènes, qui sont les futurs « grands arbres » de nos forêts de demain.

C'est pourquoi les déchets de jardin n'ont pas leur place en forêt. Jamais ! Même si les déchets de taille de la haie ressemblent aux branchages laissés par des bûcherons, même si ce ne sont pas des néophytes mais des restes de tonte ou le vieux géranium du balcon. Ces déchets verts mettent aussi la santé de la forêt en danger; ils contiennent des résidus d'engrais, des micro-organismes comme des virus, des bactéries, des champignons nuisibles.

Le dépôt de déchets verts en forêt est donc interdit par la loi sur la protection de l'environnement. Et c'est punissable.

Soyez responsables, débarrasser vos déchets verts consciencieusement, comme des professionnels !

www.foretsuisse.ch

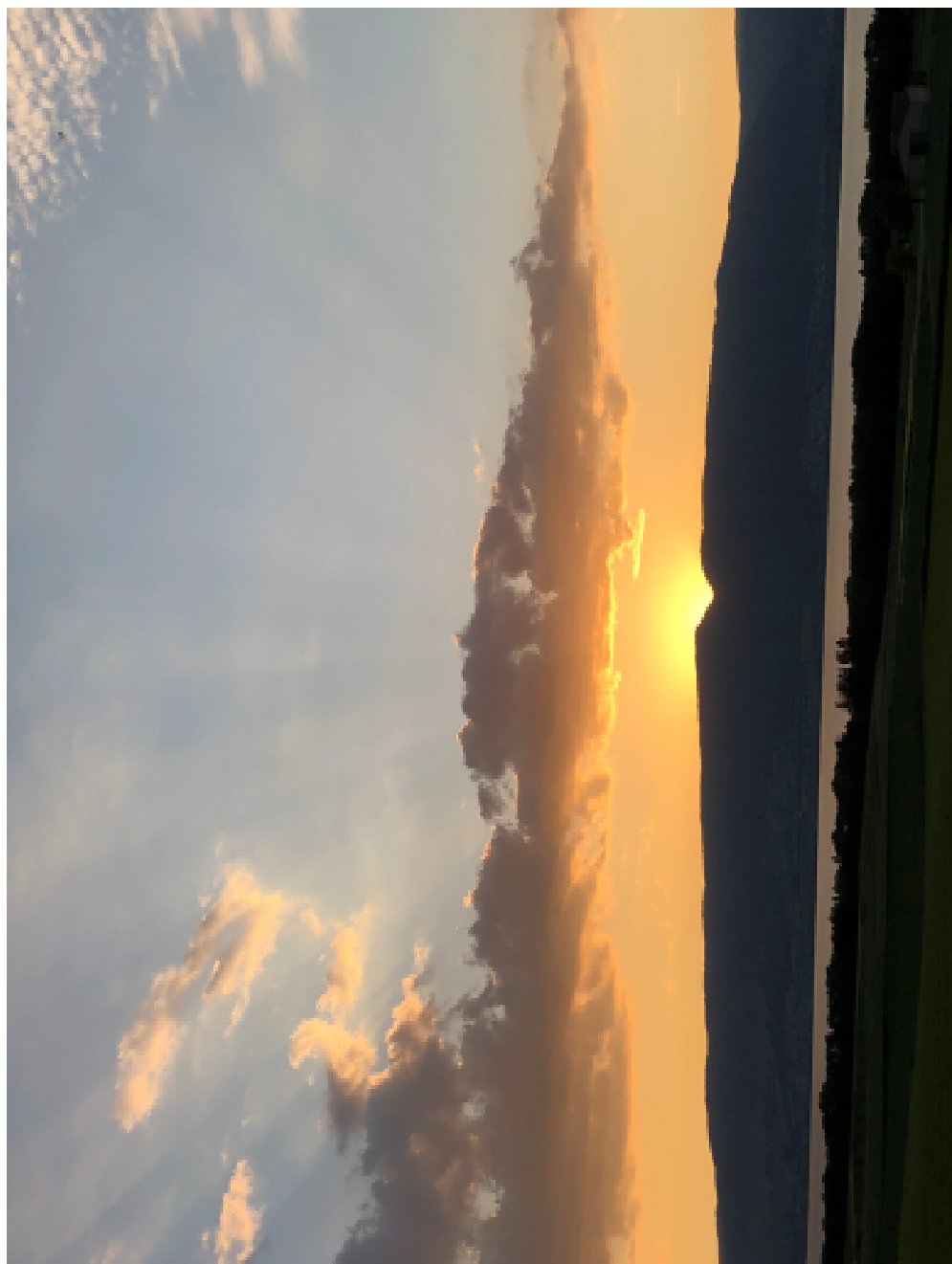


Photo Hervé Ranzoni